

Maître de Stage des Universités



SANS VOUS, ILS N'Y ARRIVERONT PAS



Formez les futurs médecins généralistes

Une nouvelle génération de praticiens est en marche, curieuse et motivée par la découverte des soins primaires et l'acquisition des compétences spécifiques à notre discipline.

Vous êtes médecin généraliste, vous avez envie de partager votre passion, de transmettre votre expérience et votre savoir à un jeune confrère ?

Vous souhaitez favoriser la transmission des savoirs ?

Devenez maître de stage !

Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

■ La maîtrise de stage en deuxième cycle

Pour accueillir des externes sur 3 mois (6 semaines à temps plein ou 3 mois à mi-temps), en observation active afin de découvrir l'exercice en soins primaires, d'apprendre les gestes techniques courants et d'appréhender le fonctionnement du cabinet de médecine générale. Vous êtes concerné si vous êtes médecin généraliste installé en libéral, en collaboration ou salarié depuis 1 an.

■ La maîtrise de stage en troisième cycle

Pour accueillir des internes pendant 6 mois, dont le temps de stage peut être partagé avec un ou deux autres Maîtres de stage des Universités (MSU).

Vous êtes concerné si vous avez au moins 3 ans d'activité en médecine générale.

Deux types d'encadrement sont possibles ici :

Stage de niveau 1

- à destination des internes du 2^{ème} au 5^{ème} semestre,
- enseignement des compétences spécifiques à la médecine générale, et mise en autonomie progressive.

Stage de niveau 2 (ou SASPAS)

- pour les internes en fin de cursus, 5^{ème} ou 6^{ème} semestre,
- exercice professionnel de l'interne en autonomie supervisée.

Au final, de nombreux points positifs

Des échanges enrichissants avec des futurs confrères (étudiants ou internes),

Des relations confraternelles pouvant se prolonger sous forme de remplacements, d'associations...

Une formation adaptée à la pédagogie,

La possibilité de participer aux travaux des départements universitaires de médecine générale,

Des honoraires pédagogiques (600 euros par mois pour un interne ou un externe, à partager entre les différents MSU d'un même groupe).

Cette expérience vous intéresse ?

Contactez le département de médecine générale de votre subdivision.

Vous pouvez consulter la charte des maîtres de stage des universités disponible sur le site du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE).

